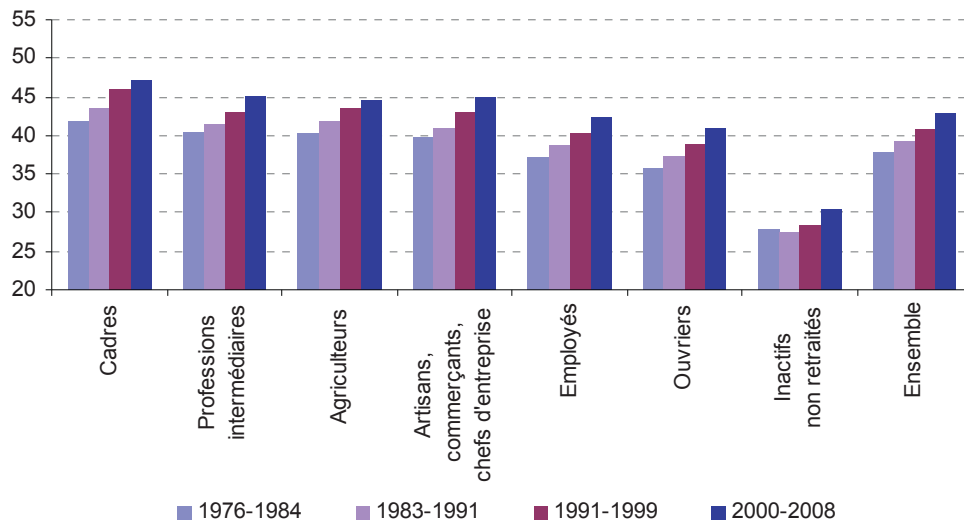
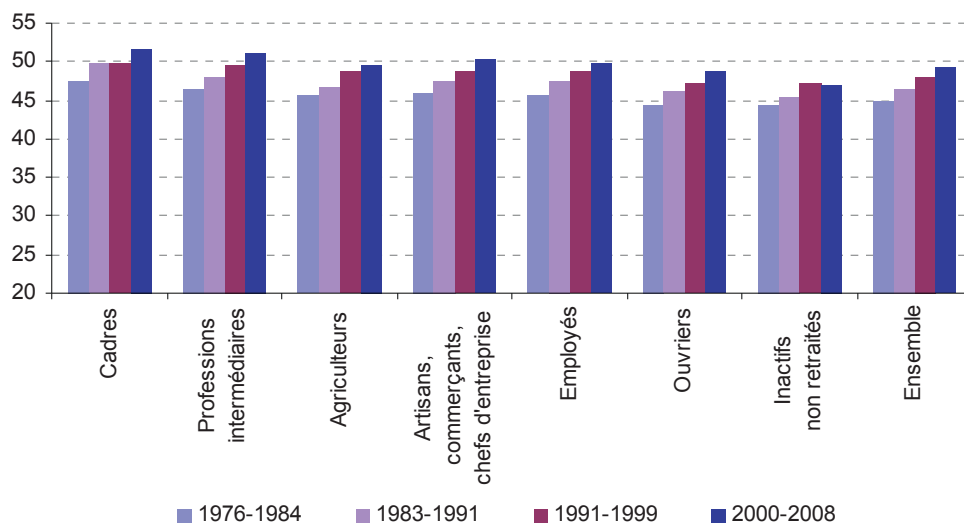


Indicateur n°6 : Ecarts d'espérance de vie par profession et catégorie socio-professionnelle
Espérance de vie des hommes à 35 ans, par période et catégorie sociale

Espérance de vie des femmes à 35 ans, par période et catégorie sociale


Source : Insee, Échantillon démographique permanent. Champ : France métropolitaine.

L'indicateur d'espérance de vie à 35 ans permet de mettre en évidence, d'une manière globale, les inégalités importantes de risque de décès existant entre catégories sociales en France. Si toutes les catégories sociales ont connu une amélioration de leur espérance de vie à 35 ans, ce sont toujours les cadres et professions intellectuelles supérieures qui ont l'espérance de vie la plus longue, atteignant 47,2 ans chez les hommes et 51,7 ans chez les femmes. L'écart d'espérance de vie à 35 ans entre les cadres et les ouvriers est de 6,3 ans chez les hommes et de 3 ans chez les femmes sur la période 2000-2008. Les écarts d'espérance de vie entre catégories socioprofessionnelles qui s'étaient accrus chez les hommes lors de la période précédente n'ont que très légèrement diminué et sont restés identiques chez les femmes. Les différences sociales de mortalité demeurent plus importantes chez les hommes que chez les femmes. Quelle que soit leur catégorie sociale, les femmes vivent plus longtemps que les hommes : même l'espérance de vie des ouvrières est supérieure d'un an et demi à celle des hommes cadres.

Les différences de mortalité entre les cadres et les ouvriers s'atténuent avec l'avancée en âge : à 45 ans, le risque de mourir dans l'année est 2,5 fois plus fort pour un homme ouvrier que pour un cadre ;

à 90 ans, ce risque n'est plus que 1,4 fois plus important. Il en va de même chez les femmes : à 45 ans, le risque est 2,0 fois plus grand ; à 90 ans, il l'est 1,3 fois plus.

Aux inégalités d'espérance de vie globale viennent s'ajouter de fortes inégalités d'espérance de vie sans incapacité : les ouvriers ont non seulement une espérance de vie plus courte que les cadres mais ils ont également un plus grand nombre d'années qu'eux avec des incapacités. En 2003, les cadres hommes vivaient dix années de plus sans limitation fonctionnelle que les ouvriers hommes.

Les natures-mêmes des professions exercées expliquent en partie ces écarts. En effet, les cadres ont moins d'accidents, de maladies ou d'expositions professionnelles que les ouvriers. Par ailleurs, ils appartiennent à un groupe social dont les modes de vie sont favorables à une bonne santé : les comportements de santé à risque, le moindre recours et accès aux soins ou aux dépistages ou encore l'obésité sont plus fréquents chez les ouvriers que chez les cadres.

Précisions méthodologiques sur l'indicateur n° 6 :

Les résultats présentés ici ont été obtenus à partir de l'Échantillon démographique permanent (EDP) de l'INSEE. Cet échantillon résulte de la compilation, pour 1 % de la population, des données d'état civil (dont les décès) et de recensements. Il permet de suivre la mortalité des personnes au fil du temps, en fonction de caractéristiques socio-démographiques observées aux recensements.

La mortalité par catégorie sociale a été analysée sur quatre périodes de neuf années, amplitude retenue pour disposer d'effectifs suffisants de décès et de population. Sont étudiées : la mortalité moyenne des années 1976-1984 selon la catégorie sociale en 1975 (mortalité du « début des années quatre-vingt »); des années 1983-1991 selon la catégorie sociale en 1982 (mortalité de la « fin des années quatre-vingt ») ; des années 1991-1999 selon la catégorie sociale en 1990 (mortalité du « milieu des années quatre-vingt-dix ») et des années 2000-2008 selon la catégorie sociale en 1999. Le classement dans une catégorie sociale à un moment donné et l'état de santé à ce moment ne sont pas indépendants. Pour limiter les effets à court terme du changement de catégorie suite à un problème de santé important, l'analyse n'intègre pas les décès survenus l'année d'observation de la catégorie sociale.

Les probabilités de décéder dépendent fortement de l'âge. Pour comparer les risques de décès entre groupes d'individus au sein d'une population, il est donc important de tenir compte des différences de structures par âge entre groupes. L'indicateur d'espérance de vie à 35 ans neutralise les effets d'âge. Pour chaque catégorie sociale observée à un recensement, les probabilités annuelles de décès par sexe et âge ont été calculées pour chacune des trois périodes étudiées. Pour une période donnée, l'espérance de vie à 35 ans relative à une catégorie sociale est le nombre moyen d'années restant à vivre à cet âge, pour une génération fictive de personnes survivantes à 35 ans qui auraient tout au long de leur vie les probabilités de décès de cette catégorie observées à chaque âge sur la période étudiée. Pour la calculer, les probabilités de décès estimées ont été extrapolées pour les âges après 80 ans, faute d'effectifs suffisants pour les estimer directement.

Les actifs regroupent ici les personnes en activité au moment de l'observation, mais aussi les retraités et les chômeurs ayant déjà travaillé. Les retraités sont reclassés selon leur ancienne profession, et les chômeurs ayant déjà travaillé selon la catégorie sociale du dernier emploi qu'ils ont occupé. Les « inactifs » non retraités regroupent donc les chômeurs n'ayant jamais travaillé ainsi que les autres personnes sans emploi (hors retraités). Lorsque l'on compare l'espérance de vie des cadres en 1976-1984 à celle des cadres en 2000-2008, on compare des groupes sociaux qui ne représentent plus la même part dans la population. Ces modifications de structure peuvent avoir des répercussions sur les évolutions de l'espérance de vie. C'est le cas notamment pour les inactifs non retraités, dont la part a fortement baissé parmi les femmes. Par exemple, la part de l'inactivité liée à des problèmes de santé a pu augmenter relativement. En 1999, seuls 3,6 % des hommes sont inactifs et leur inactivité est davantage liée à des problèmes de santé. Les tensions sur le marché du travail ont pu aggraver les difficultés d'emploi des personnes en mauvaise santé et donc leur part relative dans l'inactivité, ce qui pourrait expliquer que l'espérance de vie des inactifs augmente beaucoup moins vite que celle des actifs ou retraités.

Pour plus de détails, se reporter à la publication de l'INSEE : « Blanpain N., (2011), « L'espérance de vie augmente, les inégalités sociales face à la mort demeurent », Insee-première n°1372